

3.0 crédits	30.0 h	2q
-------------	--------	----

Enseignants:	Neven An (coordinateur) ; Dachy Valérie ; Delghust Jean-Luc ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Le cours de niveau moyen première partie (NEER 1230) du BAC 2 ou équivalent (niveau B1 du CECR pour les aptitudes réceptives, B1- pour l'expression orale et A2 pour l'expression écrite).
Thèmes abordés :	-- Quelques villes en Flandre, la publicité, les médias -- Développement de la compréhension (à la lecture et à l'audition) sur la base de documents authentiques (écrits et oraux) portant sur des sujets d'intérêt général ou spécifiques au domaine d'études. -- Enrichissement du vocabulaire (tant général que relatif au domaine d'études) en contexte et consolidation de la maîtrise de ce vocabulaire par des exercices oraux (jeux de rôles, petits débats, petits exposés, ')
Acquis d'apprentissage	Compréhension à la lecture -- Pouvoir comprendre en détail des textes factuels directs et non complexes sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études; -- Pouvoir comprendre des articles sur des problèmes contemporains et saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ». Compréhension à l'audition individuelle : -- pouvoir comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard et clairement articulée et la présentation directe et simple. Compréhension à l'audition interactive : -- pouvoir comprendre les points essentiels d'une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études. Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ». Expression orale individuelle : -- Pouvoir faire une présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études -- Pouvoir développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Expression orale Interactive : -- Pouvoir communiquer avec un bon contrôle grammatical et avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/ discussion avec des locuteurs natifs soit possible Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ». Expression écrite: -- Pouvoir écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé -- Pouvoir écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues » Code -- Consolidation et élargissement du vocabulaire de base -- Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones). Culture Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale : -- Evaluation continue, -- Examen écrit, -- Examen oral.
Méthodes d'enseignement :	-- Apprentissage du vocabulaire spécifique aux medias, à la culture des Pays-Bas et de la Flandre. -- Révision individuelle de la grammaire (prérequis) avec possibilité de plus d'explications -- Vidéos authentiques -- Visite à une ville Flamande -- Présentations par les étudiants -- Portfolio à gérer
Bibliographie :	-- Syllabus de cours -- Moodle -- Portfolio
Autres infos :	-- Cours en groupes de max. 20 étudiants -- L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. -- Guidance à la Salle Multimédia Charge de travail
Cycle et année d'étude: :	> Bachelier en information et communication
Faculté ou entité en charge:	ILV